

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2018

PRESENTS : AYZAC Marylène, DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MAS Grégoire, MARCOU Philippe, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle.

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- **DELIBERATIONS :**
 - Présentation de la modification des statuts pour la création du SIVU
 - Débat PADD du PLUI-H
 - FDEL (nouveaux statuts)
 - Motion de soutien hôpital de Gramat
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

DELIBERATIONS :

1) Présentation de la modification des statuts pour la création du SIVU :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après réunion avec les services de la Sous-Préfecture, l'accord du Préfet pour la création du SIVU du Tournefeuille pour une durée de 2 ans, a été obtenu. Cela oblige la modification des statuts votés précédemment. En effet le personnel titulaire restera employé des mairies et sera mis à dispositions du SIVU.

Avis favorable des membres présents à l'unanimité.

2) Débat PADD du PLUI-H :

Madame le Maire présente les axes et les orientations du PADD (chacun à reçu la présentation par mail). Un avis simple doit être émis par le Conseil Municipal.

Après avoir débattu du projet d'orientation du futur PADD le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

3) FDEL NOUVEAUX STATUTS :

Madame le Maire énumère les modifications des points principaux avec les informations complémentaires et soumet à approbation.

Elle rappelle que la commune de Masclat a transféré la compétence pour l'éclairage public à la FDEL.

Les représentants seront réduits à un titulaire et un suppléant : Madame BOUTINAUD Monique titulaire et Monsieur DELMARES Bernard suppléant.

Après lecture de la délibération proposée, six membres n'approuvent pas les statuts, le rajout d'un sous-article 2.6.9 les interpelle. Des précisions seront demandées par Madame le Maire. La délibération est mise en attente d'indications plus précises.

4) Motion de soutien hôpital de Gramat :

Madame le Maire propose le vote d'une motion pour soutenir l'hôpital de Gramat dont il est prévu le retrait d'un certain nombre de lits. Le service médecine de cet hôpital s'inscrit pleinement dans le programme régional de Santé Occitanie pour 2018/2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES :

- CAUVALDOR a transmis le rapport annuel concernant le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour 2017.
Le règlement du spanc de CAUVALDOR est à la disposition de tous afin d'en prendre connaissance.
- Le devis définitif de la remise en état de la cabane des Randonneurs à la Font d'Alba par l'Association APIE est parvenu. Madame le Maire a pris contact avec Monsieur BONNET Président de l'association, afin d'affiner le projet avec quelques membres du conseil.
- Madame le Maire rappelle l'interdiction du brulage à l'air libre des déchets verts.
- L'agence de l'Eau Adour Garonne a fourni son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.
- Madame le Maire donne le Compte Rendu de la réunion d'information avec Monsieur le Sous-Préfet aux élus de l'arrondissement de Gourdon.
- Elle rappelle la réunion d'information aux élus lotois de l'organisation et du fonctionnement de l'architecture Judiciaire, notamment départementale qui a eu lieu le 23 mai au Tribunal de Grande Instance de Cahors.
- Le budget 2018 du Département du Lot est à la disposition de tous en mairie. Il est consultable sur le site Lot.fr . Il s'élève à 235.4 million d'euros et a été voté à l'unanimité.
- L'inspecteur d'académie a enfin donné l'avis favorable écrit pour la semaine à 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019. Une réunion pour information avec les parents d'élèves est prévue le lundi 18 juin 2018 à 18h30.
- Dans le cadre du PLUi-H une prochaine rencontre est prévue le 26 juin 2018 à 10h en mairie avec Madame RIU Directrice du Bureau d'Etudes CEFUAM. Les personnes intéressées sont conviées à y assister.
- Un représentant de la commune doit être désigné pour la MAPA de Payrac. Madame le Maire représente le Conseil Départemental ce qui fait que Masclat n'est plus représenté. Monsieur Bernard DELMARES veut bien représenter la commune.
- L'Association GALAS Production sollicite l'autorisation de la mairie pour l'organisation de deux soirées dansantes sur la propriété de Monsieur BOUTINAUD les mardi 24 juillet et le samedi 7 août 2018. Madame le Maire demande l'avis du Conseil Municipal qui n'y voit pas d'inconvénient. Madame le

Maire se renseigne auprès de la Préfecture afin de définir les obligations nécessaires à cette manifestation.

- Cinétoile aura lieu le samedi 14 juillet 2018 place de l'Eglise (Tante HILDA)
En cas de mauvais temps rempli sur la salle polyvalente. .
- Un annuaire des artistes sera établi par CAUVALDOR.

QUESTION DIVERSES :

Aucune question n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. Boutinaud'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains a central emblem with a figure and a cross, surrounded by the text 'MAIRIE DE MACCLIA' at the top and '46 (Lot)' at the bottom.

Monique BOUTINAUD